

Questions contemporaines

LE CADRE JURIDIQUE DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Si les campagnes présidentielles rythment la vie institutionnelle et démocratique de notre pays, elles font plus rarement l'objet d'un traitement scientifique dans les facultés de droit.

Le colloque « Le cadre juridique de la campagne présidentielle » propose donc de soumettre au débat l'analyse proposée par des juristes et des politologues sur cet événement. Il entend ainsi offrir un cadre de réflexion permettant de faire émerger les spécificités de ce moment politique dans le champ juridique.

Les campagnes présidentielles font-elles l'objet d'un traitement juridique particulier, en réponse à l'enjeu politique et citoyen des élections qu'elles précèdent ?

Le cadre normatif est-il adapté aux campagnes présidentielles ? Le droit de la campagne est-il un droit dérogatoire ? Le candidat est-il un sujet de droit comme les autres ?

Séverine Nicot est Maître de conférences en droit public à l'université Pierre-Mendès-France (Grenoble-2), membre du Centre de recherches juridiques (CRJ) et membre associé de l'Institut Louis Favoreu (CNRS - UMR 7318). Elle s'intéresse aux questions touchant au contentieux constitutionnel comparé et, plus spécifiquement, à la sélection des recours par la juridiction constitutionnelle.

Jordane Arlettaz est Professeur de droit public à l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble-2, membre du Centre de recherches juridiques (CRJ). Elle s'intéresse à la question des mutations étatiques et des droits fondamentaux du citoyen.

Illustration de couverture : Olivier Valentin,
<http://www.sans-raisons.fr/elgjyn/>

ISBN : 978-2-296-96303-0
18 €



L'Harmattan

Sous la direction de
Jordane Arlettaz et Séverine Nicot

Sous la direction de
Jordane Arlettaz et Séverine Nicot

Questions contemporaines

LE CADRE JURIDIQUE DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

LE CADRE JURIDIQUE DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE



Questions contemporaines

Préface de Bertrand Mathieu